

FERMES-MODELES.

A tout ce que nous avons dit, dans des numéros précédents, en faveur de l'établissement de fermes-modèles, on pourrait nous objecter, que la Société d'Agriculture du Bas-Canada a fait l'essai d'une Ferme-Modèle, et y a renoncé, à la fin de la première année. Cela est vrai, mais il faut se rappeler que c'était une ferme offerte à la Société pour une année, et jusqu'à ce qu'il fût connu si le Gouvernement accorderait des fonds pour un établissement, et il n'y a été fait rien autre chose que les travaux ordinaires d'une ferme, car elle n'avait encore été que quelques mois entre les mains de la Société, lorsqu'il fut déterminé qu'elle serait remise au propriétaire, au bout de l'année. Il y avait sur la terre un nombreux troupeau de bêtes cornes qui ne convenaient pas à une ferme-modèle, mais les Directeurs ne voulurent rien changer, supposant qu'il ne plairait pas au propriétaire qu'il y fût fait quelque changement, dans le cas où la ferme lui devrait être remise au bout de l'année, sous l'obligation de rendre à la Société l'argent mis entre ses mains, comme Trésorier de l'établissement. L'essai n'a donc pas même été commencé, et l'on ne peut pas dire véritablement qu'il a manqué. Il ne serait en aucun cas propos d'établir une ferme-modèle à laquelle serait attaché une Ecole d'Agriculture, qui ne serait tenue qu'à bail pour un petit nombre d'années. Il serait à peine possible de trouver à louer pour un court espace de temps une terre où il y aurait des bâtimens capables de servir de modèle, et ce serait une absurdité que de dépenser beaucoup d'ar-

gent à bâtir sur la propriété d'autrui louée pour quelques années seulement.

Quelque explication à l'égard de la Ferme-Modèle de la Tortue peut être nécessaire, et il doit être compris que ce n'a pas été une idée conçue, ou un choix fait par la Société d'Agriculture du Bas-Canada; le propriétaire fit l'offre de la ferme aux Directeurs de la Société, sans qu'ils lui en eussent parlé, et ils l'acceptèrent, la regardant alors comme favorable, mais aux conditions que nous avons mentionnées, et la ferme est maintenant abandonnée.

Si l'on en venait à établir des fermes-modèles, ce devrait être sur des biens-fonds appartenant au Gouvernement ou à des Sociétés d'Agriculture, où toutes les améliorations d'une nature permanente seraient autant ajoutées à la valeur de la terre, et les bâtimens devraient être de natura à convenir à la ferme à proportion de son étendue; il ne serait nullement à propos d'employer de grandes sommes d'argent à construire des bâtimens, et il faudrait avoir soin qu'ils fussent construits sur le meilleur plan, de manière à être sur la ferme des modèles de convenance et de commodité. Tout sur la ferme devrait offrir, autant que possible, l'exemple de la perfection et de l'économie. De grandes dépenses à faire serait ce qu'il y aurait de plus contraire à de tels établissemens, en ce que les agriculteurs n'en voudraient pas entendre parler, et avec raison, comme modèles ou exemples à imiter. Nous prendrons occasion de revenir sur un sujet aussi important pour le Bas-Canada, que celui de Fermes-modèles et des Ecoles d'Agriculture.